

Bruxelles, le 26 juin 1975  
PC/ab

remis au telex à : 13 heures -

priorité P 1

432

Note BIO COM (75) 204 aux Bureaux nationaux  
c.c. aux membres du Groupe et à MM. les Directeurs généraux D.G. I et X

REUNION DE LA COMMISSION

1. - Travaux communautaires au cours du 2ème semestre 1975

La Commission a reçu au début de sa séance d'hier M. Rumor, ministre des affaires étrangères d'Italie, qui assumera la présidence du Conseil à partir du 1er juillet. M. Rumor était accompagné de M. Battaglia, Sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et de l'Ambassadeur Bombassei.

Le Président Rumor et la Commission ont procédé à un examen détaillé du programme de travail pour le second semestre, afin d'identifier les dossiers prioritaires que la présidence devrait chercher à faire avancer. (document à consulter SEC(75) 2188).

2. - Union européenne

Une grande partie des délibérations de la Commission a été consacrée à l'examen et à l'adoption de son rapport sur l'Union européenne. Vous vous rappelez qu'une demande des Chefs de Gouvernement, formulée lors du Sommet de Paris de 1972 est à l'origine de ce rapport. Le second Sommet de décembre 1974 avait confirmé cette demande, le dépôt du rapport devant intervenir avant la fin du mois de juin. Les Chefs de Gouvernement avaient en même temps chargé le Premier Ministre Tindemans d'établir un rapport de synthèse à partir des contributions des Institutions communautaires et de tous les autres éléments d'appréciation qu'il recueillera dans ses entretiens avec les Gouvernements et les représentants des forces politiques et sociales.

Le texte de la Commission sera mis au point dans un très court délai sur la base des orientations arrêtées hier.

Le rapport développe ce que devraient être les compétences et les structures institutionnelles de l'Union européenne dans sa phase finale, met en évidence le caractère évolutif du processus à engager et souligne l'importance de mesures rapides de relance de l'activité communautaire et d'une prochaine élection directe du Parlement européen pour que les progrès vers l'Union européenne soient possibles. Une note P à ce sujet est prévue pour le 27 juin.

3. - Mutations industrielles

La Commission a fait le point sur les travaux menés, sous l'autorité de M. Spinelli, sur les mutations industrielles provoquées par la crise économique et énergétique actuelle. La Commission a invité M. Spinelli à organiser des consultations systématiques des partenaires sociaux et des gouvernements sur ce thème, en vue d'être saisie de propositions concrètes à l'automne.

Je vous rappelle que les travaux de la Commission en la matière s'inscrivent dans les phénomènes récents qui donnent une dimension économique et politique nouvelle au problème des mutations industrielles. Qu'il s'agisse de l'acquisition des moyens financiers massifs par les pays producteurs de pétrole, du développement de la coopération économique entre pays industrialisés et PVD, de l'adoption de mesures anti-pollution, de la demande croissante de participation de la part des travailleurs, du développement des capacités technologiques de l'Europe, il est évident que des changements s'ensuivent dans les rapports de prix des produits, dans les rapports de rentabilité et dans les

priorités d'investissements dans la répartition quantitative et qualitative de l'emploi.

Dans le contexte de ces changements, les pouvoirs publics seront amenés à développer leur politique industrielle. Les actions publiques peuvent avoir des répercussions sur le fonctionnement du marché commun et sur son intégration économique et monétaire. C'est pourquoi, il importe que la Communauté, avec les moyens d'action déjà existants et grâce à des instruments nouveaux, puisse être présente pour assurer la cohérence des politiques industrielles nationales mises au point pour faire face aux mutations actuelles.

La Commission a en particulier souligné l'importance d'une initiative en matière d'industrie aéronautique. Cette initiative devra porter sur les différents aspects touchant à cette industrie. M. Spinelli a été invité à poursuivre les contacts avec les partenaires sociaux et les gouvernements et à compléter l'étude de nombreux éléments techniques de ce dossier, y compris les aspects touchant aux transports aériens.

#### 4. - Organisation du marché du vin et de la vigne.

Sur proposition de M. Lardinois, la Commission a adopté une proposition au Conseil visant à réformer l'organisation du marché du vin et de la vigne pour prévenir les difficultés (liées à la surproduction) qui l'on frappé ces derniers mois. (une note BIO séparée vous parviendra à ce sujet.).

Les autres points évoqués à la conférence de presse du Porte-Parole concernent :

- Visite officielle de M. Thomson en Sicile (IP 291)
- télégramme de félicitations de la Commission au Président du Mozambique
- emprunt CECA sur le marché des capitaux belges (IP       )

  
Amitiés  
P. OLIVI